

Etude de cas : le littoral du Languedoc-Roussillon (3h)

Le cours s'articule autour de Trois points essentiels :

- Définir le milieu languedocien.
- Evaluer son potentiel économique,
- Mettre en évidence les contraintes environnementales dans le cadre de la gestion durable du milieu.

Depuis les années 1960, les littoraux languedocienne et roussillonnais ont connu d'importantes évolutions socio-économiques et transformations spatiales. L'Etat a été un acteur décisif dans l'aménagement de cet espace lançant un plan de valorisation de cette côte sauvage et inhospitalière.

I. Un milieu qui a fortement transformé.**Définition**

- milieu : espace géographique défini par des caractéristiques naturelles, sociales, économiques et culturelles.

Question : En vous appuyant sur les documents du livre mettez en évidence les grandes évolutions du milieu du littoral languedocien et roussillonnais.

Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon - Synthèse régionale - Mars 2010

Les 6 étages du théâtre régional : typologie des paysages

Les paysages des bords du Rhône

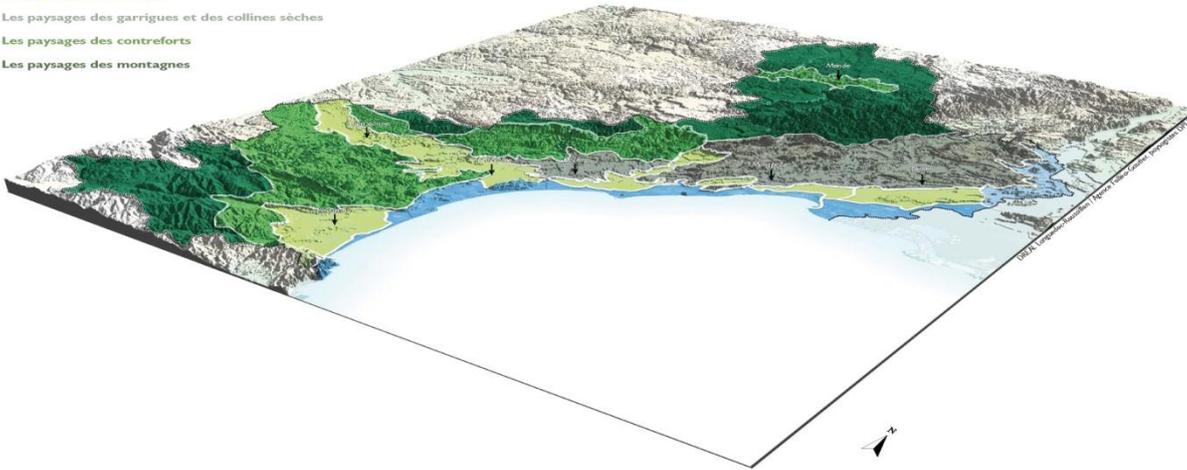
Les paysages du littoral

Les paysages des plaines

Les paysages des garrigues et des collines sèches

Les paysages des contreforts

Les paysages des montagnes



	caractéristiques naturelles/ évolution du milieu naturel / risques naturels. intro p98, doc1, 2,7, 8, 9 11, 14	Caractéristiques sociales et de peuplement. doc.1, 5	Caractéristiques économiques. doc 2, 3,4, 10	Infrastructures de transport doc.1
Vers 1960.	Importantes zones humides (étang, marais) Plaines côtières d'altitude inférieure à 5 m. étroites plaines littorales, importants espaces de moyenne et haute montagne. (Causse, Pyrénées) important risque d'inondation lié au climat méditerranéen (sécheresse estivale, pluies violentes d'automne, tempête hivernal)	- Faible développement urbain. - Faible littoralisation et important peuplement de l'arrière-pays. - Importante population rurale.	- Importante industrie traditionnelle dans l'arrière-pays (textile, charbon, cuir) - Viticulture activité dominante. Faible valeur ajoutée de la production. - Mission Racine de valorisation des espaces littoraux et des atouts climatiques.	-faible réseau routier, - voies ferrées ancienne et lenteur des transports. - faible intégration à l'espace national et européen.
Entre 1963-2010	- assèchement des zones humides, - artificialisation et anthropisation du littoral, forte modification du trait de côte par apport de terre et de sable. -accroissement du risque d'inondation et de tempête du fait d'une plus importante littoralisation du peuplement. (600 000 pers. menacées) - politique de protection du littoral, des zones marines et des espaces montagnards (création des parcs naturels, conservatoire du littoral) - lutte contre l'érosion en Roussillon.	- Important déclin de la population rurale, -Très fort accroissement urbain. - Emergence d'une métropole régionale Montpellier. - littoralisation croissante du peuplement et des activités économique.	- Réorientation de la viticulture (hausse de la qualité, baisse de la surface) - Disparition des industries traditionnelles. -Création de 8 stations balnéaires et de 5 unités touristiques. -3 ^e Région touristique Française (103 millions de nuitées pour 15 millions de touristes, 15% PIB régional)	- Rénovation du réseau routier par création d'axes autoroutiers Nord-sud et Est-Ouest. - création de lignes LGV à vocation nationale et internationale.

Le **Languedoc-Roussillon** est un espace qui présente deux grands milieux naturels :

- un littoral méditerranéen
- un arrière-pays constitué d'étroites plaines et de zones montagnardes.

L'une des conséquences est le drainage de l'ensemble des cours d'eau vers la plaine littorale et la présence d'importantes zones humides (marais et étangs).

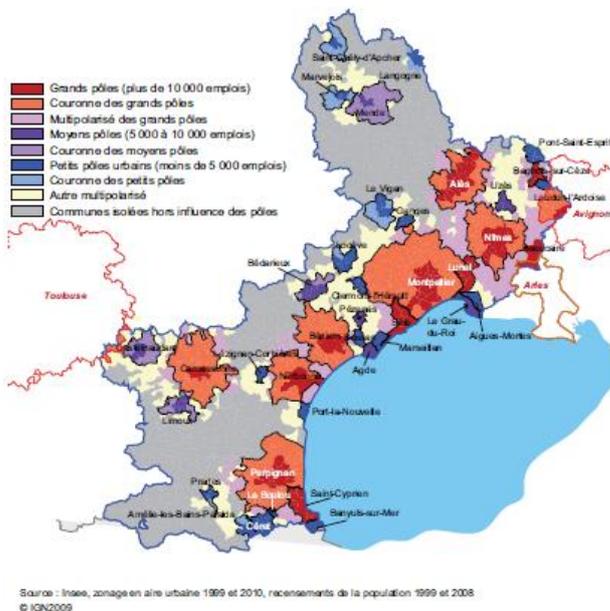
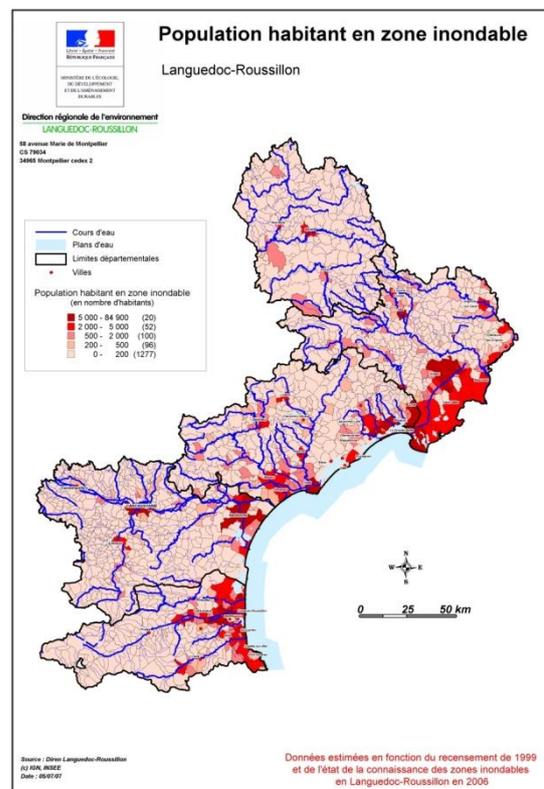
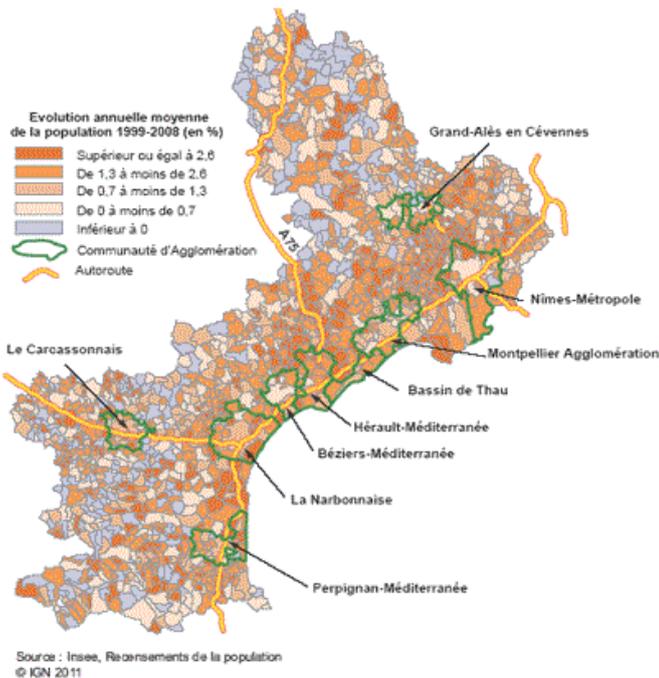
Plus que la plupart des autres régions françaises, le L-R a connu une valorisation de son milieu. Mais aujourd'hui que les grands travaux d'aménagement sont terminés et ont conduit à une nouvelle orientation du peuplement et des activités économiques, se pose la question de la gestion durable d'un espace littoral **écologiquement très sensible** et à **risques naturels majeurs**.

II. Une gestion durable du littoral.

1. Une densification urbaine du littoral qui nécessite des mesures de prévention :

Depuis les années 1960, la région est l'objet d'une intense politique d'aménagement qui privilégie le développement touristique du littoral. Ces cinquante années de politique d'aménagement voulue par l'état puis reprise par les collectivités territoriales ont contribué à une réorientation générale du peuplement au profit des espaces littoraux (figure ci-dessous) qui sont pourtant des espaces très sensibles d'un point de vue des risques naturels et en particulier les risques inondation.

Carte 2 : Evolution annuelle de la population de 1999 à 2008
Une forte croissance démographique le long de l'A75



L'analyse des 3 cartes met en évidence plusieurs éléments importants :

- les communes et communautés d'agglomération situées près de la mer sont celles ayant la plus forte croissance. Inversement, les communes de l'arrière-pays sont majoritairement en déclin démographique.
- 5 des 7 principales aires urbaines de la région sont situés sur ou près du littoral.
- Les zones urbaines du littoral sont presque toutes en zone à risque d'inondation et de submersion. Les communes doivent mettre en place des mesures de prévention et de protection définies par le PPR (plan de Prévention des Risques).

Doc. 14 : Contrôler la croissance des activités.

Identifier les risques naturels, les enjeux et les moyens de prévention évoqués par le document.

risques naturels connus	Inondation et submersion des zones littorales liées aux fortes pluies et aux tempêtes.
enjeux	Protéger la population résidente (600 000 personnes vivent en zone inondable, 25% de la Population) et la population touristiques (400 000 lits). Réduire les dégâts matériels
moyens de prévention :	loi littoral , interdiction de construction et d'installation nouvelle à moins de 100 m du rivage en dehors des zones urbaines existantes. PPR , autorise ou interdit les constructions, fixe les normes de sécurité, oriente les travaux de protection et définit les mesures d'urgence en cas de sinistre. Il permet donc de contrôler l'extension urbaine.

2. Les moyens de protection :

Doc. 9, 11, 12 : la protection du littoral et des zones lacustres.

Comme le montre les 3 documents, l'état agit pour la conservation du littoral et des zones marines. Les acteurs majeurs sont le **Conservatoire du littoral** et les **collectivités locales** qui disposent de moyens juridiques et financiers pour mettre en place des actions de préservation :

- interdiction de nouvelles constructions dans un espace de 100 mètres du bord de mer. (« Loi littoral » de 1986)
- capacité de s'opposer à un programme immobilier ou industriel.
- politique d'achat de zones littorales et gestion de sites, de réserves naturelles et de parc naturels.

Comme le montre la carte p11, le Conservatoire du littoral gère 9 sites remarquables auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines de kilomètres de sentiers littoraux, 7 réserves marines et le parc régional de la Narbonnaise créé et administré par le Conseil Régional.

Doc.13 : Des travaux de préservation.

Q : Observez les deux photographies et mettez en évidence les modifications apportées et leur but.

Comme le montre les deux images, le lido qui sépare l'étang de Thau et la mer est un espace fragile qui a connu une importante érosion.

Espace touristique majeur de la région sétoise, d'importants travaux visant à valoriser le cordon dunaire et la plage sont en cours de réalisation. Ils permettront de reconstituer la plage et d'embellir le site et ses abords.

Les réalisations :

- déplacement de la route et création d'un sentier littoral,
- création d'un parking boisé mettant fin au stationnement anarchique,
- fixation et renforcement de la dune et mise en place d'accès banalisé.

Le projet cherche donc à concilier deux éléments souvent contradictoires, la protection de l'environnement et la mise en valeur économique d'un espace naturel.

Doc. 9-12 : les conflits d'usage.

Q : quelles activités ou pratiques sont rendues impossibles ou réglementées dans les espaces naturels présentés.

La mise en place de zones protégées se heurte souvent aux intérêts économiques ou aux pratiques des habitants et des touristes.

Les deux exemples en témoignent :

- la création du **site Paulilles** a conduit à l'abandon d'un projet immobilier important (création d'une marina) et à la transformation d'une friche industrielle en espace naturel ouvert au public.

- création de la **réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls** a conduit à la mise en place de deux zones. **Une zone de protection générale** et **une zone de protection intégrale**. Les conflits d'usage sont nombreux entre les pêcheurs, les activités de plongée sous-marine et les plaisanciers.

La gestion durable des espaces maritimes est un enjeu majeur qui doit tenir compte de l'importance des ressources économiques et de l'attractivité qu'offrent les espaces littoraux.

3. Vers une exploitation durable des ressources ?

Carte p11 :

Identifiez les aménagements favorisant la gestion durable de l'environnement en LR.

- écoquartier de Frontignan,
- aménagement du littoral à vocation touristique,
- Parc éolien de Port-La Nouvelle-Sète.

Si les réalisations actuelles sont modestes, elles témoignent d'un changement de point de vue entre la politique d'aménagement des années 1960 et celle menée aujourd'hui. Le but est désormais non plus de transformer l'espace littoral mais de le valoriser en le préservant. Un défi souvent difficile !

Conclusion :

Les 220 Km de littoral du LR comme les 5500 km du reste de la France sont très attractifs (+500 000 habitants dans les communes littorales en 10 ans). Il s'agit souvent d'espaces environnementaux fragiles qui nécessitent une gestion appropriée pour maintenir leur dynamisme économique sans détruire ce qui fait leur valeur. Depuis, quelques années, les projets d'aménagement incluent davantage la notion de gestion durable qui s'oppose à celle d'exploitation immédiate.